

SERVICE / DIVISION	Service du greffe / Secrétariat général	No SD SD-2023-1812
OBJET	Inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil l'avis de proposition déposé par le conseiller David De Cotis	
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) :		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Le conseiller David De Cotis a déposé à la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 5 avril 2023 à 16 h suite à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 4 avril 2023 à 18 h 31, un avis de proposition afin: que le conseil municipal reconnaisse le 16 mai comme Journée mondiale de la sensibilisation à la maladie coeliaque, d'en faire la promotion sur le territoire lavallois et d'illuminer en vert une bâtisse municipale ou tout autre édifice important lors de cette journée.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU ATTENDU QUE près de 1 % de la population québécoise est touchée par la maladie coeliaque et on estime que près de 85 000 Québécoises et Québécois en soient atteints; ATTENDU QUE la maladie coeliaque est une maladie auto-immune chronique induite par l'ingestion de gluten chez les personnes génétiquement prédisposées; ATTENDU QUE plusieurs villes au Québec ont déjà une journée de reconnaissance mondiale de la sensibilisation à la maladie coeliaque, dont Sainte-Foy et la Ville de Beaconsfield; ATTENDU QU'on estime que plusieurs milliers de Québécois sont atteints de la maladie et qu'ils ne le savent juste pas; ATTENDU QUE la population lavalloise devient de plus en plus sensible aux maladies auto-immunes et qu'il est important d'en faire la promotion et de la sensibilisation, surtout pour le dépistage; il est proposé par le conseiller David De Cotis: que le conseil municipal reconnaisse le 16 mai comme Journée mondiale de la sensibilisation à la maladie coeliaque, d'en faire la promotion sur le territoire lavallois et d'illuminer en vert une bâtisse municipale ou tout autre édifice important lors de cette journée.		